## La société autour de l'an mil (Occident chrétien, v. 950 - v. 1050).

Les bornes chronologiques du sujet ne posent pas de problèmes particuliers. Par commodité on s'en tiendra à des dates nettes : 950 et 1050. Le terme d'« Occident chrétien » invite à prendre en compte les pays déjà christianisés au début de la période. La Scandinavie, les royaumes d'Europe centrale (Pologne, Hongrie) sont donc exclus, quel que soit par ailleurs l'intérêt que leur étude aurait présenté. On se limitera donc aux royaumes de France et d'Angleterre, à l'Empire germanique, à la péninsule italienne et au nord de la péninsule Ibérique, en s'arrêtant à la frontière marquée par la Reconquista. Le terme de société, très général, demande à être précisé. L'accent doit être mis sur les phénomènes spécifiquement sociaux : la définition et l'évolution des différentes catégories sociales, rurales et urbaines : aristocratie, chevalerie, ministérialité, monde paysan... ; les divers aspects de l'exercice du pouvoir et de la domination sociale (fidélité, vassalité, hiérarchie, « castralisation »/ « enchâtellement »...) ; la question du lien social et les rapports entre individus et groupements (statuts juridiques, clivages sociaux, famille et parenté, lignage, amicitia, anthroponymie...) ainsi qu'entre hommes et femmes (mariage, place des femmes dans la société), etc.

Les phénomènes politiques et économiques, que l'on ne peut dissocier de l'évolution de la société, ne seront abordés que dans la mesure où ils ont des conséquences sociales nettes. Le fil des événements politiques n'a donc pas à être étudié en soi ni de manière trop approfondie : il suffit d'avoir une idée de la force des cadres politiques du temps, au sein des royaumes ou des principautés, pour mesurer leur efficacité en termes de domination ou d'encadrement. Ainsi les conséquences des raids arabes et vikings (voire hongrois en 955) sur les sociétés occidentales (dégâts et parades, interactions sociales et culturelles) font partie du programme. De même l'évolution de l'économie, dans la mesure où les historiens arrivent à l'appréhender, est à considérer surtout dans ses conséquences sociales ; on écartera donc l'analyse trop fouillée de questions proprement économiques (techniques agraires et rendements des récoltes, évolution des prix, essor du commerce etc.).

La place de l'Eglise dans la société fait partie du programme. On verra donc le rôle des évêques dans l'encadrement des hommes (la Paix de Dieu, la question du mariage, le « Reichskirchensystem »/« système d'Eglise d'Empire » propre à l'espace germanique etc.), et l'on étudiera également le mode de vie des moines en tant que groupe social bien défini, ainsi que leur rôle dans la société et l'élaboration de la culture. Les aspects idéologiques (idéologie des trois ordres) ne peuvent à cet égard être écartés.

Les thèmes de la « mutation féodale » et des éventuelles inquiétudes liées à l'approche de l'an mil sont dans le programme. Ces deux questions faisant l'objet de débats, le jury précise qu'il n'attend pas que les candidats prennent parti pour tel ou tel historien : toutes les analyses seront acceptées pourvu qu'elles soient argumentées correctement.

La culture et l'art ne sont pas exclus puisqu'ils font partie intégrante du développement d'une société : l'essor de l'architecture religieuse et de la production artistique (fresques, enluminures, sculptures) est donc à prendre en compte. Le développement de l'usage de l'écrit sera abordé dans ses principaux aspects (textes législatifs, sentences judiciaires, écrits religieux et savants, chroniques et annales), ce que l'analyse des sources écrites de la période permettra.

Toutes les sources, écrites et archéologiques (monnaies, monuments...) peuvent être sollicitées pour l'étude de la question, même si à l'écrit du concours seul un texte pourra être proposé aux candidats, à l'exclusion de tout document iconographique ou archéologique.

- G. Duby, L'An mil, Paris, Gallimard, coll. Archives, 1974
- P. Bonnassie et P. Toubert (dir.), *Hommes et sociétés dans l'Europe de l'An Mil*, coll. Tempus, Toulouse Le Mirail, 2004.
- L. Theis, *L'Héritage des Charles. De la mort de Charlemagne aux environs de l'an mil*, Paris, Le Seuil, coll. Points, 1990, (Nouvelle histoire de la France médiévale, 2).

## La France de 1789 à 1815 (colonies comprises)

-J.P. Jessenne, Révolution et Empire (1783-1815), Paris, Hachette, 2014 (rééd.).